

## Fonds régions et ruralité

### Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

#### Une entente sectorielle pour la région des Laurentides

2020-2021

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Période
463 000 \$	<p><b>Entente sectorielle sur la mise en œuvre du programme de soutien aux athlètes et aux entraîneurs du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)</b></p> <p>Par : le CDESL, les sept municipalités régionales de comté des Laurentides et la Ville de Mirabel, le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Élargir l'offre de services aux athlètes et aux groupes d'entraînement de la région. L'entente vise notamment à assurer un soutien scolaire et logistique ainsi que des soins particuliers aux athlètes. De l'accompagnement et du perfectionnement seront offerts à leurs entraîneurs et aux autres personnes qui les entourent.</p>	2021-2025
<b>Total accordé : 463 000 \$</b>		<b>2021-2025</b>

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Mars 2022

## La priorité régionale en occupation et en vitalité du territoire en lien avec l'entente

- Rendre accessible aux citoyens de tout âge un continuum de services publics et communautaires équitables, en matière de santé, services sociaux, éducation et des milieux de vie de qualité.